

Français

Texte aussi disponible en Anglais.

TABLE RONDE IV : Nouvelle architecture financière internationale

(Synthèse par Olivier CASSARD)

Rencontre Internationale, Genève 30-31 mars 2001

Modérateur : M. Reinaldo GONCALVES

La question de la réforme du système financier international s'est imposée ces dernières années mais plus particulièrement à la suite de la crise financière asiatique. La littérature économique s'entend assez largement sur le constat de la multiplication des crises financières ces deux dernières décennies, de leur impact profond sur les économies réelles de pays souvent dépourvus de moyens pour y résister et de l'impuissance des institutions financières internationales à prévenir et à gérer ces crises de manière optimale.

Si ce constat est le fruit d'une reconnaissance quasi générale, il n'en va pas de même pour les solutions ou propositions en vue de remédier aux imperfections et instabilités des marchés financiers. A ce propos, on peut constater que ce ne sont pas les moyens ni les idées qui manquent pour intervenir mais plutôt une volonté politique consensuelle qui fait défaut. En effet, l'essentiel du discours dominant porte sur les causes internes de ces crises et propose des solutions centrées sur le renforcement des systèmes financiers domestiques des pays receveurs de capitaux. L'objectif est d'améliorer les politiques macroéconomiques et financières de ces pays à travers la mise en place de processus successifs de libéralisation financière et de renforcement des contrôles et de supervision des institutions financières domestiques. Cependant, en mettant sous silence les dimensions externes de la problématique, à savoir par exemple la régulation des flux internationaux de capitaux, l'incohérence de la situation amène à faire porter le fardeau et la responsabilité d'une éventuelle amélioration de l'équilibre du système financier international aux seuls pays en voie de développement (Andrew Cornford).

Le rapport de force en présence penche largement en faveur du G-7. Dans cette perspective, la stabilité financière internationale tient davantage de la construction d'un mythe qu'elle ne correspond à un bien commun mondial. En effet, les intérêts des divers acteurs (populations, gouvernements, investisseurs...) sont forcément divergents et l'intérêt national prévaut sur l'intérêt international. De plus, certains pays en voie de développement craignent qu'un surplus de régulation et de contrôle des mouvements de capitaux pourrait restreindre l'entrée de ceux-ci dans leur pays. Ces constatations amènent à comprendre plus aisément pourquoi la politique de l'immobilisme règne en maître dans les hautes sphères décisionnelles internationales. D'une part, les pays en voie de développement craignent une forte diminution de l'afflux de capitaux dont ils ont besoin pour se développer et d'autre part, l'immobilisme est politiquement rationnel du point de vue des grandes puissances économiques pour de nombreuses raisons dont la plus évidente semble être le peu d'effet réels des crises financières internationales sur leur économie nationale (Jacques Généreux).

Cependant, comme nous l'avons précédemment fait remarquer, des propositions intéressantes existent. On peut définir trois domaines d'action : la prévention des crises financières, la gestion des crises et la réforme des institutions financières internationales, en particulier du FMI (Jacques Généreux).

Pour mieux prévenir les crises, il s'agirait d'établir :

- un certain nombre de normes prudentielles et de règles de surveillances externes et internes dans les pays receveurs de capitaux mais également dans les pays exportateurs de capitaux,
- un recloisonnement des activités financières. Celui-ci pourrait être utile dans des pays où les processus de libéralisation financière se sont implantés de façon beaucoup trop rapide et précipité.

Pour mieux gérer les crises, il faut :

- inverser la tendance habituelle qui veut que l'on socialise les pertes des crises financières (plans d'ajustement supportés essentiellement par les populations) et que l'on privatise les bénéfiques (soutien des autorités publiques aux institutions financières privées en difficulté),
- faire intervenir le secteur privé (consortium de banques) pour maintenir des lignes de crédit, pour garantir la liquidité.

Quant à la réforme des institutions financières internationales :

- une redéfinition du rôle du FMI s'impose. Son mandat actuel ne lui permet pas de répondre efficacement aux problèmes contemporains du système financier international. Les remèdes imposés (conditionnalité) semblent aller parfois à l'encontre du bon sens et ne font qu'empirer des situations déjà catastrophiques (cf. crise asiatique),
- est également nécessaire une meilleure représentation des pays, notamment dans les organes dirigeants de ces institutions,
- une vraie décentralisation pour que les politiques soient plus appropriées aux différentes caractéristiques nationales des pays (Jacques Généreux).

Cependant, la logique politique ne plaide pas en faveur de tels changements. Faudra-t-il donc attendre une grave crise financière touché de plein fouet les pays industriels pour voir